

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'INDRE  
COMMUNE DE VATAN

**EXRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an 2011, le 10 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal convoqué le 3 octobre, s'est réuni en Mairie de Vatan sous la présidence de Monsieur le Maire, Yves FOUQUET.

**PRESENTS** : Solange DESHAYES, Madeleine AUGÉ, Joël BRISSET, Sylvain JACQUET, Nicole MAILLET, Michel CAUDOUX, Chantal BODARD, Elisabeth FORBEAU, Clarisse PEPION, Didier PERRICHON, Nadège DAVID/LUCAS, Gilles MINIER, Jean-Michel CHABENAT, Yves FOUQUET, Gérard FERRAGU, Alain MALASSINET, Didier JOUSSE.

**ABSENTS** : Laurence DAVID, Catherine ANDRODIAS.

**Objet : Projet de Ligne à Grande Vitesse Paris-orléans-Clermont-Lyon (POCL)**

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée d'une lettre de Monsieur le Président du Conseil Général de l'Indre et de Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Castelroussine en date du 3 octobre dernier sur la position de l'Indre de proposer le raccordement de la Ligne Paris-Orléans-Limoges-Touloise (POLT) à la nouvelle ligne POCL. En effet, la desserte de l'Indre est désormais inscrite dans l'ensemble des scénarios soumis par Réseau Ferré de France (RFF) au débat public. Les temps de parcours vers Paris seraient ainsi nettement améliorés, des liaisons rapides vers Lyon possibles et le nombre de fréquences quotidiennes sauvegardées. De surcroît, ce projet permet de relier la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) à la ligne nouvelle. Il offre ainsi une perspective à l'axe historique dont la modernisation constitue un enjeu majeur pour toutes les régions qu'il dessert particulièrement au sud de l'Indre.

Aussi, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**


**A L'UNANIMITE DE SES MEMBRES PRESENTS,**

**s'associe** au travail réalisé par le Conseil Général de l'Indre et la Communauté d'Agglomération Castelroussine et **demande** :

- un raccordement de la LGV POCL à l'actuelle ligne POLT au sud de Vierzon, permettant l'amélioration la plus significative de la desserte de l'Indre,
- la confirmation de la desserte de l'Indre par 8 à 10 fréquences quotidiennes aller-retour en TAGV vers Paris.
- la prise en compte d'un raccordement de la ligne POLT à la LGV POCL en direction du sud-est tel que le prévoit le scénario Médian sur l'ensemble des scénarios soumis au débat public, notamment les scénarios Ouest, afin de rapprocher les territoires du Limousin et du Centre de l'Auvergne et du sud-est de la France.
- la prise en compte dans ce projet de la modernisation de la ligne POLT afin d'optimiser l'impact des raccordements entre les deux lignes pour l'ensemble des territoires desservis.
- l'étude par RFF des opportunités offertes par le raccordement de POLT à POCL pour la desserte du Limousin. En offrant des temps de parcours vers Paris analogues à ceux du barreau Limoges-Poitiers, en ouvrant la possibilité de rejoindre Clermont et Lyon et en réduisant massivement les investissements à réaliser, le projet POCL pourrait ainsi se substituer au barreau Limoges-Poitiers.
- l'inscription de ce projet dans la liste des lignes réalisables avant 2020 au sein du Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT).

Pour extrait conforme

Le Maire,  
Yves FOUQUET



Compte rendu par le Maire  
compte rendu de la séance en  
Sous-Préfecture, le ... 1.8. OCT. 2011  
et de la publication, le ... 1.8. OCT. 2011

